



# COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

## Douzième session

**Incheon (République de Corée), 5-11 avril 2017**

**Rapport du Secrétariat de la Convention internationale pour la protection  
des végétaux (CIPV) – 2016**

**Point 7 de l'ordre du jour**

**Document élaboré par le Secrétariat de la CIPV**

1. L'année 2016 a été particulièrement importante pour la CIPV en raison du lancement de la mise en œuvre des thèmes annuels de la Convention à l'horizon 2020. Elle a été une année exceptionnelle pour la communauté de la CIPV car nous avons obtenu collectivement des résultats remarquables, et ce malgré une réduction importante des ressources humaines. Le présent document met en évidence dans les paragraphes ci-après dix résultats majeurs dans les domaines suivants:

- thème annuel de la CIPV pour 2016;
- gouvernance et activités stratégiques de la CIPV;
- coordination des normes;
- mise en œuvre des normes;
- renforcement des activités de communication et de plaidoyer;
- promotion de l'Année internationale de la santé des végétaux (2020);
- renforcement du réseau de la CIPV;
- renforcement du réseau de la CIPV;
- amélioration de la coopération internationale;
- amélioration de la mobilisation de ressources;
- renforcement de la gestion interne du secrétariat.

2. Diffusion du thème annuel de la CIPV pour 2016: la santé des végétaux et la sécurité alimentaire. Pour la première fois dans son histoire, le Secrétariat a organisé une allocution principale sur le thème annuel de la CIPV à la onzième session de la Commission des mesures phytosanitaires

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

(CMP). La présentation a été prononcée par M. Rudy Rabbinge, professeur de l'Université de Wageningen (Pays-Bas). Nous avons aussi organisé une série d'activités visant à mettre en avant la santé des végétaux et la sécurité alimentaire, notamment deux séminaires de la CIPV, une manifestation en marge de la session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et un message vidéo du Secrétaire de la CIPV, diffusé lors des ateliers régionaux de la CIPV organisés en 2016.

3. Organisation de la gouvernance et des activités stratégiques de la CIPV. Le Secrétariat a fortement soutenu l'organisation de toutes les réunions des organes directeurs de la CIPV. Nous avons aussi suivi de près la mise en œuvre de toutes les décisions importantes de la CMP, par exemple la constitution d'un groupe de réflexion sur la création d'un organe de surveillance de la mise en œuvre, les activités relatives au mécanisme de financement durable des programmes de travail du Secrétariat et le lancement de la planification stratégique de la CIPV pour 2020-2030.

4. Coordination d'un nombre record de normes. Des avancées ont été obtenues dans l'établissement de plus de 40 normes: douze d'entre elles ont notamment été adoptées (deux normes internationales pour les mesures phytosanitaires, deux traitements phytosanitaires et huit protocoles de diagnostic) et 28 ont été présentées pour adoption (cinq normes internationales pour les mesures phytosanitaires, onze traitements phytosanitaires et douze protocoles de diagnostic). Jamais un si grand nombre de normes n'avait été traité au cours d'une même année dans l'histoire de la CIPV.

5. Promotion de la mise en œuvre des normes. Cinq ateliers de formation sur l'évaluation des capacités phytosanitaires (ECP) ont été organisés. Y ont participé 40 experts phytosanitaires de 36 pays et 21 juristes de treize pays, ainsi que des membres du personnel de la FAO. Seize projets ont aussi été mis en œuvre; six d'entre eux ont été menés à terme et dix sont encore en cours, auxquels participent plus de quinze parties contractantes. Un groupe de réflexion a été créé dans le cadre d'un projet pilote de surveillance portant sur trois organismes nuisibles potentiels.

6. Renforcement des activités de communication et de plaidoyer. La nouvelle version de la page d'accueil du Portail phytosanitaire international (PPI) et le nouveau Système de mise en ligne des observations ont été lancés. Plus de 170 articles et communiqués ont été publiés, ce qui représente une hausse de 70 pour cent par rapport à 2015. Le rapport annuel 2015 de la CIPV a été publié et distribué à mille exemplaires.

7. Promotion de l'Année internationale de la santé des végétaux (2020). Le comité de pilotage de l'Année internationale de la santé des végétaux (2020) a été créé et s'est réuni pour la première fois au Siège de la FAO, à Rome. Une manifestation consacrée à l'Année internationale a été organisée en marge de la vingt-cinquième session du Comité de l'agriculture de la FAO. La résolution relative à l'Année internationale de la santé des végétaux (2020) a été approuvée par le Comité de l'agriculture de la FAO, à sa vingt-cinquième session, puis par le Conseil de la FAO, à sa cent cinquantième session.

8. Renforcement du réseau de la CIPV. Un atelier de la CIPV sur les obligations des pays en matière de communication d'informations a été organisé en Asie pour la première fois depuis plusieurs années. Sept ateliers régionaux de la CIPV ont été tenus. Ils ont réuni 212 participants représentant 144 parties contractantes. La consultation technique annuelle des organisations régionales de protection des végétaux (ORPV) a eu lieu à Rabat (Maroc). Y ont participé les neuf ORPV et une région (Caraïbes), pour la première fois depuis de nombreuses années.

9. Promotion de la coopération internationale. En particulier, coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en matière d'établissement de normes a été renforcée. Une coopération sur ePhyto a été lancée avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et une autre, sur des questions liées à la diversité biologique, avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

10. Renforcement de la mobilisation de ressources. L'initiative visant le financement durable du programme de travail de la CIPV a été proposée et fortement soutenue par le comité financier de la CMP, par le Bureau de la CMP et par le Groupe de la planification stratégique. Le Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV a atteint le montant de 6,65 millions d'USD (en hausse de 42 pour cent par

rapport à 2015). Les contributions provenaient principalement de l'Australie, des États-Unis d'Amérique de la France, de la Nouvelle-Zélande et de la Corée. Le montant des nouveaux projets de la CIPV s'élevait à 4,07 millions d'USD (le plus élevé dans l'histoire de la Convention). Les financements provenaient principalement de la Chine (2 millions d'USD), du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (1,12 million d'USD) et de l'Union européenne (0,9 million d'EUR). Les contributions en nature à la CIPV ont été évaluées à plus de 700 000 USD. Les principaux contributeurs ont été le Canada, la Chine, le Costa Rica, les États-Unis d'Amérique, la France, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée, ainsi que le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA). On trouvera la liste complète des contributions en nature à la CIPV dans le rapport financier 2016 du Secrétariat de la CIPV.

11. Renforcement de la gestion interne. Le plan d'action inspiré de l'évaluation relative au renforcement du Secrétariat a été mis en œuvre, principalement en vue de réorganiser la structure du Secrétariat avec la création de deux unités spécialisées, chargées respectivement de l'établissement de normes et de la facilitation de la mise en œuvre, et d'une équipe d'appui chargée de l'intégration. La gestion de la qualité et l'harmonisation des documents, y compris des documents d'information, ont été améliorées grâce à la mise en place de plusieurs procédures opérationnelles standard. La cohésion et l'esprit d'équipe ont été promus au moyen d'un atelier-retraite et d'un atelier de formation consacré au suivi et à l'évaluation, ainsi que d'une amélioration des activités des groupes de travail chargés de la mobilisation de ressources et des activités de communication et de plaidoyer.

12. Il ressort du présent récapitulatif des principales activités menées par le Secrétariat en 2016 et des résultats obtenus, quatre éléments particulièrement importants pour tirer des enseignements pour la suite:

- En premier lieu, il faudrait accorder une plus grande attention à l'innovation, par exemple à une réflexion novatrice sur la planification stratégique de la CIPV dans l'optique des objectifs de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030, et à une gestion innovante en ce qui concerne le renouvellement du Secrétariat, sur la base de l'évaluation relative à son renforcement.
- Nous devrions ensuite nous concentrer sur l'établissement de priorités autour de trois piliers: l'établissement de normes, la facilitation de la mise en œuvre et la communication et les partenariats.
- Troisièmement, il faudrait améliorer la coordination entre les organes directeurs de la CIPV, la communauté de la CIPV et la Direction de haut niveau de la FAO.
- Enfin, nous devrions promouvoir le travail d'équipe au moyen d'ateliers et de formations d'apprentissage, ainsi que l'obtention de résultats collectifs grâce à la constitution de groupes de travail spéciaux.

13. L'année 2017 sera une nouvelle année importante pour la CIPV car, outre la mise en œuvre du nouveau thème annuel de la CIPV – Santé des végétaux et facilitation du commerce –, nous allons célébrer le soixante-cinquième anniversaire de la CIPV. Nous sommes convaincus que 2017 sera encore plus fructueuse pour la CIPV, grâce à votre appui continu et à votre soutien indéfectible au renforcement de l'exécution du programme de travail de la CIPV.

14. Parmi les nombreuses tâches et activités qui nous attendent en 2017, cinq sont fondamentales:

- a) *s'employer à faire connaître* le thème annuel de la CIPV pour 2017 – Santé des végétaux et facilitation des échanges – et promouvoir l'Année internationale de la santé des végétaux (2020), en vue de son approbation par la Conférence de la FAO;
- b) *organiser* la douzième session de la CMP en République de Corée, et créer un nouvel organe de surveillance de la mise en œuvre;
- c) *mener à bien* le projet 401 du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF-401) et le projet de l'Union européenne relatif au Système d'examen et

de soutien de la mise en œuvre (IRSS), et lancer les nouveaux projets relatifs à la mise en œuvre de la CIPV (Union européenne), à ePhyto (Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce) et au renforcement des capacités (programme de coopération Sud-Sud FAO-Chine);

- d) *renforcer* le réseau de la CIPV aux niveaux régional et national, et améliorer la coopération internationale avec les organisations techniques, commerciales, environnementales et sectorielles compétentes;
- e) *poursuivre* les efforts en vue de la mobilisation de ressources supplémentaires et de la restructuration du Secrétariat, et de la célébration du soixante-cinquième anniversaire de la CIPV.

15. Le Secrétariat saisit cette occasion pour exprimer sa gratitude la plus sincère à tous les organes de la CIPV pour leur excellente gouvernance, à toutes les organisations nationales et régionales de la protection des végétaux pour leur appui sans faille, et à tous ses partenaires et collaborateurs pour leur coopération habituelle.

16. La CMP est invitée à:

- 1) *prendre note* des principaux éléments exposés dans le présent document.